



Depuis presque quelques années, de plus en plus de personnes empruntent la Route Atlantique Ouest Africaine (WAAR). Cette route migratoire, qui avait été particulièrement active en 2006, est redevenue une route fréquemment empruntée par les migrants. Ainsi en 2019, année de référence de ce rapport, 2 687 migrants sont arrivés aux îles Canaries (Espagne). Année après année, le nombre de migrants arrivant irrégulièrement aux îles Canaries ne cesse d'augmenter. **Entre janvier et octobre 2022, 14 457 migrants sont arrivés de manière irrégulière dans les îles Canaries.** A l'inverse, au cours de la même période en 2021, on dénombrait **16 827** arrivées. Ceci représente une baisse de **14 pour cent** (Source : Ministère de l'intérieur Espagnol).

Les migrants quittent généralement les côtes du Maroc ou de la Mauritanie vers les îles Canaries. Cependant, les départs sont souvent préparés depuis les côtes du Sénégal et le voyage vers les îles Canaries comprend souvent plusieurs étapes intermédiaires.

Depuis octobre 2020, l'OIM réalise un monitoring des principaux lieux de départ de bateaux en direction des îles Canaries (Espagne). Ce rapport présente les principales données collectées, la méthodologie employée et les autres événements identifiés par les enquêteurs le long des côtes sénégalaises.

DÉPARTS DEPUIS LE SÉNÉGAL – PROFIL DES MIGRANTS

Nationalités

Principales nationalités des migrants embarquant depuis les côtes du Sénégal

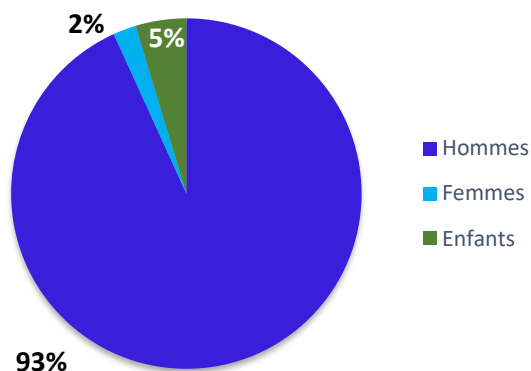
Sénégal

Guinée

Gambie

Mali

Profil démographique



Une pirogue qui a échoué sur les côtes de Saint-Louis, © IOM-2022

MÉTHODOLOGIE

L'outil de suivi des lieux de départ surveille les événements liés aux mouvements migratoires des côtes du Sénégal vers les îles espagnoles des Canaries (qui, le plus souvent, se passent à travers plusieurs étapes intermédiaires), dans le but de documenter la mobilité le long de la route atlantique ouest-africaine (WAAR). La méthodologie combine trois outils: le suivi des lieux de départ, la cartographie des lieux de départ et le comptage.

Ce rapport présente les données collectées par l'**outil de suivi** des départs entre **1^{er} septembre et le 31 octobre 2022** aux principaux points de départ le long du littoral sénégalais. Les informations sont fournies aux agents recenseurs de l'OIM par les Points Focaux Communautaires (PFC) qui collectent des informations sur les événements notables observés dans les zones de départ empruntées par les migrants pour se rendre en Mauritanie, au Maroc et aux îles Canaries. Lorsque les points focaux communautaires obtiennent des informations pertinentes, ils les enregistrent dans la base de données à l'aide du formulaire de collecte de données. Dans le cadre de ses activités de suivi des départs des côtes sénégalaises, l'OIM ne collabore d'aucune manière avec les réseaux de trafic et de facilitation des migrants.

SOURCES DE DONNÉES ET REMARQUES :

Il existe certaines limites aux données fournies par les PFC sur les mouvements qui ont lieu sur la côte dans le cadre de la migration maritime au Sénégal. Les données disponibles sont rares et contiennent rarement des informations sur la date exacte du voyage ou la liste des migrants qui embarquent sur les bateaux. De plus, il n'existe pas de données parfaitement harmonisées avec le gouvernement espagnol sur les arrivées aux îles Canaries (Espagne) en provenance du Sénégal.

ÉTAPES DE LA COLLECTE

Conception et déploiement d'un formulaire de collecte

Évaluation menée auprès de PFC par smartphone

Nombre total de PFC qui travaillent pour ce projet

De St-Louis à Ziguinchor des PFC habitant ces localités couvrent le littoral sénégalais.



17

Nombre d'événements identifiés par les Points Focaux Communautaires (PFC) concernant d'éventuels départs ou préparatifs de départs depuis les côtes du Sénégal entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022. Ce chiffre représente une baisse de **26 pour cent** par rapport aux **23** événements identifiés entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2022 (dernière collecte).

DÉTAILS DES ÉVÈNEMENTS



6 embarcations ont quitté les côtes du Sénégal, soit une baisse de 33 pour cent du nombre de pirogues ayant quitté les côtes sénégalaises pour la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022.



706 migrants ont emprunté des embarcations, comparé aux **601** personnes enregistrées entre juillet et août 2022. Ceci représente une augmentation de 17 pour cent d'individus ayant quitté le Sénégal par voie maritime par rapport à la période précédente.



La plupart des bateaux partant du Sénégal se dirigent directement vers les îles Canaries, tandis que certains se dirigent d'abord vers la Mauritanie.



9 événements concernent des campagnes de recrutement irrégulières en vue d'enregistrer des candidats à la migration. Ce nombre est en hausse de 28 pour cent par rapport au 7 campagnes observées dans la période juillet-août 2022.



1 incident mettant en péril la vie des migrants ont été enregistrés. Soit 1 incident de moins que le nombre rapporté pour la période de juillet-août 2022.

Risques potentiels :

- Embarcations surchargées et risque accru de naufrages et de disparitions de bateaux en mer suite à la recrudescence des candidats inscrits
- Mauvaise qualité des embarcations augmentant le risque de naufrage
- Abus, extorsion et exploitation des migrants en raison de l'isolement des zones de départ, de la vulnérabilité des candidats à la migration et du déséquilibre des pouvoirs



Zones de départ (septembre-octobre 2022) :

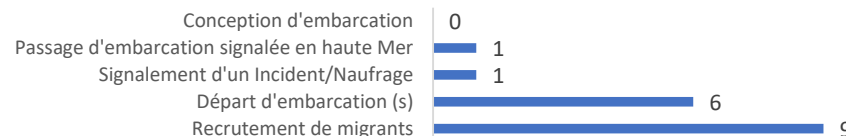
- Côtes de St-Louis et Thiès



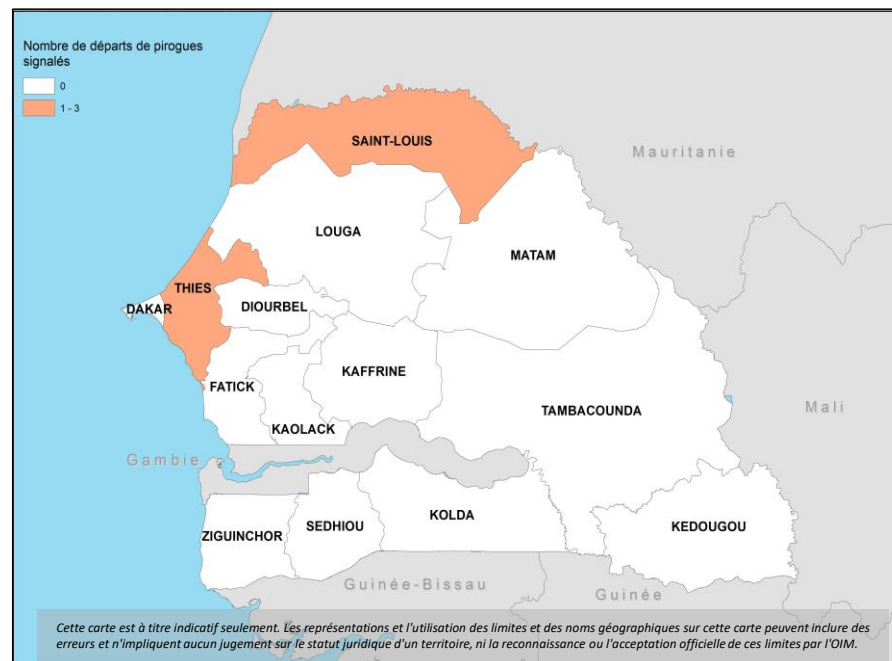
Cette page présente les données collectées entre le 1^{er} septembre et le 31 octobre 2022 auprès des Points Focaux Communautaires (PFC) le long des côtes sénégalaises. Les données collectées concernent tous les types de mouvements par bateau du Sénégal vers la Mauritanie ou les îles Canaries (Espagne) identifiés comme migration irrégulière.

Entre le **1^{er} septembre et le 31 octobre 2022**, **17** événements ont été signalés par les PFC : **9** événements (**53 pour cent**) représentent l'enregistrement de candidats à la migration pour un départ futur, **6** événements (**35 pour cent**) sont liés aux **départs de bateaux** des côtes sénégalaises, **1** événement (**6 pour cent**) ont concerné des **naufrages / incidents** sur des bateaux en mer, et enfin **1** événement (**6 pour cent**) sont liés au passage d'embarcations signalées en haute mer.

Fig.1- Types d'évènement identifiés (septembre - octobre 2022)



Carte 1 – Régions de départ des pirogues depuis le Sénégal (septembre – octobre 2022)



Cette carte est à titre indicatif seulement. Les représentations et l'utilisation des limites et des noms géographiques sur cette carte peuvent inclure des erreurs et n'impliquent aucun jugement sur le statut juridique d'un territoire, ni la reconnaissance ou l'acceptation officielle de ces limites par l'OIM.



DÉTAILS DES SIGNALEMENTS ENREGISTRÉS PAR LES POINTS FOC AUX COMMUNAUTAIRES (PFC)

9



Neuf campagnes de recrutement de migrants ont été signalés par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre est en hausse de **28 pour cent** par rapport au 7 campagnes de recrutement signalées entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2022.

Bien que le nombre de campagnes de recrutement soit en hausse de 28 pour cent, le nombre de migrants enrôlé dans les listes ouvertes a baissé de 17 pour cent. Cette baisse s'explique par les mesures prises par la gendarmerie pour stopper les départs. En effet, sur les 9 campagnes de recrutement de migrants ouvert ou départ prévu, 7 ont été annulées par la gendarmerie. L'une des sept concerne 80 migrants qui auraient payé chacun 400 000 au recruteur qui a pris la fuite par la suite, d'après les PFC.

D'autres informations soutenues par les PFC révèlent une nouvelle approche utilisée par les passeurs, les voyageurs et les recruteurs pour continuer à voyager en toute irrégularité et contourner les mesures prises par les autorités pour stopper le phénomène. Il s'agit des migrants qui paient leurs billets d'avion jusqu'au Maroc, où ils se donnent rendez-vous avec les passeurs. Ces derniers recrutent des pêcheurs qui ne paient pas leur voyage. Une fois au Maroc, ce sont eux qui vont servir de bras diriger les embarcations (Vedette gonflable) sans moteur jusqu'aux îles espagnoles.

Des couches vulnérables telles que les enfants et les femmes enceintes sont de plus en plus exposées étant donné que les passeurs et les voyageurs savent qu'elles attirent l'attention et un traitement particulier en cas de capture ou de sauvetage. D'après les PFC, ces faits amènent les passeurs à réserver un quota spécial à ces couches vulnérables.

6



Six départs d'embarcation ont été signalés par les Points Focaux Communautaires (PFC). Ce chiffre est en baisse de **33 pour cent** comparé aux 9 départs d'embarcation signalés entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2022.

La baisse du nombre de départs d'embarcation n'est pas corolaire au nombre de candidats pour le départ. En effet, pour la période du 1^{er} septembre au 31 octobre 2022, près de 706 ont embarqué dans les 6 pirogues. Contrairement à la période du 1^{er} juillet au 31 août 2022, où on avait noté 601 candidats pour 9 départs d'embarcations (soit une augmentation de 17 pour cent). Cette tendance démontre les conditions de précarité et de promiscuité dans lesquelles les candidats à la migration sont exposés lors de leur voyage.

Pour cette période concernée par le rapport, les départs sont notés sur les côtes de Thiès et de Saint Louis, trois départs pour chaque région. Pour la période précédente, la région de Thiès a noté le plus grand nombre de départ d'embarcation.

Cette tendance baissière du nombre de départs des embarcations montre le rôle de plus en plus important que les autorités locales (Gendarmerie, élus locaux, guide religieux) jouent dans la prévention et dans la sensibilisation.

1



Un incident mettant en péril la vie des migrants, qui concernent des pirogues ayant pris départ depuis les côtes du Sénégal, ont été enregistrés par les Points Focaux Communautaires (PFC).

Pour cette période du rapport, un seul incident a été signalé par les PFC. L'incident en question concerne une embarcation de 105 personnes qui a été abandonnée au large des côtes de Saint-Louis. Les organisateurs les ont fait croire qu'ils sont arrivés aux Îles Canaries en leur montrant la plateforme gazière de Saint-Louis. Ils ont été laissés à eux même et se sont rendus compte tardivement.

Les naufrages/incidents mettant en danger la vie des migrants observés depuis plusieurs mois, met en exergue l'urgence de consolider les mécanismes de réponse, de sauvetage, d'assistance et de protection des migrants qui souhaitent se rendre en Europe par la route Atlantique, tant de la part des pays de départ comme le Sénégal ou la Gambie, que des pays où échouent les migrants tels que la Mauritanie, le Maroc, et l'Espagne. La croissance de ces incidents, sur la route migratoire la plus meurtrière d'Afrique de l'Ouest et du Centre, souligne également l'importance de promouvoir et favoriser une migration sûre et légale.

Une étude du Centre pour les migrations mixtes (Mixed Migration Centre, MMC) de février 2022, fait état de l'attraction croissante pour la route Atlantique ; 68 pour cent des migrants interrogés ont exprimé le souhait d'emprunter cette route pour rejoindre l'Europe. Selon l'étude du MMC, les raisons derrière la croissance dans l'intérêt pour la route Atlantique sont multiples, et comprennent tout d'abord les conséquences socioéconomiques de la crise de la COVID-19, poussant de nombreuses personnes dans l'extrême pauvreté et les encourageant à migrer à tout prix. De plus, les fermetures des frontières suite à la crise de la COVID-19 et les contrôles accrus aux frontières ont forcé les migrants à emprunter la route maritime, plus dangereuse, que la route terrestre. Enfin, la route Atlantique est aussi la route la plus 'courte' vers l'Europe.